QUETE D'UNE LOGIQUE DE LA SIGNIFICATION PRAGMATIQUE : LES TENTATIVES DE J. R. SEARLE ET DE J. HINTIKKA

COURS DE PHILOSOPHIE ANALYTIQUE DU LANGAGE DU LANGAGE (MASTER 2)

KOUDOU LANDRY ROLAND, Maître de conférences

AUGUST 17, 2020

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY
UFR – SHS DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

QUETE D'UNE LOGIQUE DE LA SIGNIFICATION PRAGMATIQUE : LES TENTATIVES DE J. R. SEARLE ET DE J. HINTIKKA

Si le retour à la quête d'une théorie générale de la signification se fait avec des éléments linguistiques nouveaux, il en conserve toutefois la motivation essentielle : trouver un fondement logique qui garantisse l'usage significatif du langage. Mais chercher un fondement logique à l'usage du langage relève non pas d'une attitude pragmatiste, mais formaliste ou rationnelle. Autrement dit, la formulation d'une théorie générale de la signification vise à dépasser les contextes d'usages des énonciations pour saisir ce qui en constituerait l'essence. Cela donne inévitablement le sentiment de cerner, comme en une formule, l'ensemble de ces contextes. Seulement, le dépassement que semble occasionner l'acte de généraliser ne subsume pas les contextes réels de la signification, mais il les nie.

Cette attitude négatrice des contextes de la signification est donnée à voir comme un moyen de leur apprivoisement. Á cet effet, l'on a recours à deux méthodes. La première consiste à minimiser la complexité du contexte, c'est-à-dire à le simplifier. C'est la méthode qu'utilise Searle pour réaliser le vœu d'Austin. La seconde méthode procède par rationalisation du contexte de la signification. Elle consiste en la quête de concepts généraux censés subsumer des réalités de contextes différents, ou qui les font apparaître comme participant à la construction d'une même signification. Dans un cas comme dans l'autre, la théorie vise une signification abstraite, voire idéalisée du discours.

I- La théorisation par simplification du contexte : les actes de langage chez John R. Searle

Peut-on parvenir à une description intégrale des contextes de nos énonciations ? Autrement dit, peut-on prévoir les interprétations ou les significations possibles des énoncés du discours ? Telle est la question qui semble faire défi à l'élaboration d'une théorie générale de la signification. Austin répondrait à cette question par l'affirmative, en y voyant l'aboutissement d'une tâche laborieuse et patiente visant à caractériser l'ensemble des valeurs illocutionnaires des actes de discours.

Bien que partageant la foi austinienne, Searle voit dans cette tâche une œuvre véritablement scientifique, au sens positiviste du terme. Pour lui, en effet, élaborer une théorie générale de la signification, c'est se mettre en quête de « règles constitutives » de la signification-même. Il s'agit de règles d'une sémantique générale dont les conventions des langues ne sont que des actualisations, et par lesquelles nos actes de langage signifient. Mais comment parvenir à l'extraction de telles règles sans abstraction, c'est-à-dire sans nier, dans la langue, une certaine réalité de ces actes ?

I.1- La théorie générale de la signification : une quête de règles desystématisation

La théorie des actes de langage chez Searle peut être entrevue comme une tentative de donner suite au projet austinien d'élaboration d'une sémantique formelle. Searle, pourrait-on dire, franchit le pas qui semble accomplir le vœu, cher à Austin, de réformer les théories logicistes de la signification, à partir de la connaissance des actes de langage. Son investigation part de l'idée que la théorie de la signification à ériger n'est pas celle de simples éléments linguistiques, mais d'actes de langage. Ces derniers, pense-t-il, constituent d'ailleurs les éléments de base de la communication :

> L'unité de communication linguistique n'est pas – comme on le suppose généralement – le symbole, le mot ou la phrase ni même une occurrence de symbole, de mot ou de phrase, mais bien la production ou l'émission du mot, du symbole ou de la phrase au moment où se réalise l'acte de langage. (…) Plus précisément la production ou l'émission d'une occurrence de phrase dans certaines conditions, est un acte de langage, et les actes de langage (…) sont les unités minimales de base de la communication linguistique.[1]

En effet, la désignation des « actes de langage » comme « les unités de base de la communication linguistique » se fait par opposition aux désignations antérieures, à savoir « le symbole, le mot ou la phrase ». Par-là, Searle montre explicitement son intention de se désolidariser des analyses aussi bien linguistiques que logico-philosophiques de la signification. Celles-ci ont l'inconvénient de limiter l'analyse sémantique à une analyse syntaxique, ou de faire reposer la sémantique sur la syntaxe. Mais c'est, de la sorte, pour emprunter la terminologie austinienne, restreindre aux seules locutions, l'acte de

[1]J. R.Searle, *Les actes de langage, essais de philosophie du langage*, Traduction française par Hélène Pauchard, Paris, Hermann, Collection « Savoir », 1972, p.51.

signifier, oubliant que les locutions sont elles-mêmes produites dans des contextes qui leur sont solidaires en tant qu'ils motivent leurs émissions. Ainsi, par exemple, ce n'est pas la phrase produite (l'énoncé) qui, seule, signifie, mais la « production » de la phrase « dans certaines conditions » (c'est-à-dire l'acte d'énonciation tout entier).

Searle semble avoir une attitude radicale[2] vis-à-vis de la dernière orientation de l'analyse du discours faite par Austin, selon laquelle la distinction *locution-illocution* n'est pas celle d'énoncés de natures différentes, mais seulement celle des aspects différents d'un même énoncé : étudier un aspect, séparément de l'autre, relèverait d'une abstraction. Pour lui, en effet, un acte locutionnaire (ex. : la phrase) ne signifie qu'en tant qu'acte de langage. Autrement dit, il ne saurait y avoir d'un côté, une analyse de la signification des phrases et, de l'autre, une analyse de la signification des actes de langage : la phrase ne s'analyse convenablement qu'en tant qu'acte de langage[3]. Telle est, déduira-t-il, une des raisons pour lesquelles « une étude de la signification des phrases, ne se distingue pas en principe d'une étude des actes de langage »[4].

La réforme searléenne de la théorie de la signification consiste donc à remplacer, dans les anciennes théories (logicistes ou linguistiques) de la signification, les « unités minimales de base de la communication linguistique » : là où « le symbole, le mot ou la phrase » tenait ce rôle dans les précédentes théories, il faut à présent inscrire « les actes de langage ». Ce qui est ainsi réformé, c'est le contenu de la quête théorique, non son but. La réforme concourt, comme les anciennes théories, à l'élaboration d'une sémantique générale de type logique, c'est-à-dire à la construction d'un langage idéal qui déterminerait les fondements généraux de la signification.

La poursuite d'un tel but explique pourquoi, si pour Austin la connaissance des actes de langage passe par l'élaboration d'une taxinomie complète de ces actes, Searle ne trouve pas cela nécessaire ni pertinent pour une

---

[2] Il dira à cet effet : « Ce n'est pas sans appréhension que j'adopte l'expression « acte illocutionnaire », étant donné que je refuse la distinction faite par Austin entre les actes les *actes locutionnaires* et les *actes illocutionnaires* ». (Cf. : *Id*., p. 60, note 1)

[3] C'est ce qui explique que, pour Searle, la proposition ne s'analyse complètement que comme acte. Contrairement à la tendance qui distingue l'accomplissement d'un acte proposition propositionnel de celui d'un acte illocutionnaire, il fait remarquer qu' « un acte propositionnel ne peut se réaliser seul. On ne peut, par la seule expression d'une proposition, et rien d'autre, accomplir un acte de langage complet. (…) Lorsque l'on exprime une proposition, on l'exprime toujours à l'intérieur d'un acte illocutionnaire. » Cf. : J. R.Searle, *Les actes de langage, essais de philosophie du langage*, p. 67.

[4] J. R.Searle, *Les actes de langage, essais de philosophie du langage*, p. 54.

étude qui vise la construction d'une théorie scientifique de la signification. Ce qui conviendrait à l'élaboration d'une telle théorie n'est pas la prise en compte des spécificités contextuelles de ces actes (d'où le projet taxinomique), mais la considération des traits généraux qui les représentent et qui permettent la formulation de règles qui régissent la signification.

Comme l'explicite Vanderveken, le projet d'une théorie générale de la signification ou, ce qui est la même chose, celui d'une sémantique générale, répond, entre autres, à la question : « Quels sont les traits contextuels invariants qui sont pertinents pour déterminer les actes de discours littéraux ? »[5] Une telle préoccupation ne peut destiner la quête d'une logique des actes de discours qu'à une étude des formes logiques des actes illocutoires possibles, indépendamment de leurs formes d'actualisation dans le monde du discours[6]. Il s'agit donc d'un projet formel qui vise l'axiomatisation des contextes de signification possible des actes de discours.

Comme telle, l'élaboration d'une théorie générale de la signification est fondée sur l'idée *a priori* selon laquelle des règles préexistent à l'usage du discours. Cet*a priori*, qui sous-tend aussi les travaux de Searle, est posé par lui comme une hypothèse fondamentale. Aussi, affirme-t-il :

> L'hypothèse sur laquelle je me fonde est que mon emploi des éléments linguistiques est régi par certaines règles. Je proposerai donc des caractérisations linguistiques et j'expliquerai ensuite les données auxquelles s'appliquent certaines caractérisations en donnant une formulation aux règles sous-jacentes[7].

L'hypothèse est ainsi traduite en un programme. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le trait commun de ce programme, avec les théories positivistes de la signification, reste l'idée d'une axiomatisation possible des conditions de la signification linguistique.

Toutefois, la théorie de la signification de Searle se détache de celles des positivistes par le fait de la prise en compte, de manière bien que générale, de la dimension contextuelle de la signification. En effet, la signification des énoncés n'est pas seulement déterminée par le sens et la référence, comme soutenaient

---

[5] D.Vanderveken, *Les actes de discours*, Liège-Bruxelles, Pierre Margada Éditeur, Collection « Philosophie et langage », 1988, p. 58.
[6] Id., p. 58.
[7] J. R.Searle, *Les actes de langage, essais de philosophie du langage*, p. 51.

les adeptes de l'idéal logiciste (Frege, Russell, Wittgenstein du *Tractatus* et l'ensemble des positivistes logiques), mais elle l'était aussi et surtout par le contexte. La différence ici est notable, dans la mesure où c'est le contexte qui permet d'appréhender l'énoncé non plus simplement comme un *fait*, mais comme un *acte*, voire une action. La théorie de la signification est donc partie intégrante de la théorie de l'action. Searle peut alors préciser :

> (…) si ma conception du langage est juste, une théorie du langage fait partie d'une théorie de l'action, tout simplement parce que parler est une forme de comportement régi par des règles. S'il est régi par des règles il possède donc des traits formels susceptibles d'une étude indépendante. Cependant se contenter d'étudier ces traits formels sans tenir compte de leur rôle dans les actes de langage, équivaudrait à étudier d'un point de vue formel la monnaie et les systèmes de crédits dans l'économie de divers pays sans tenir compte du rôle qu'ils jouent dans les transactions économiques. On peut dire bien des choses sur le langage sans parler des actes de langage, mais toute théorie purement formelle de ce genre est forcément incomplète.[8]

La justification de la nécessité d'intégrer la « théorie du langage » à la « théorie de l'action » suggère la possibilité que les règles du langage reposent aussi sur celles de l'action. Ainsi, la comparaison, dans la citation, n'est pas pour Searle une manière de contextualiser son étude de la signification. L'enjeu de sa démarche est de montrer la nature plus complexe de ces règles, et la nécessité que leur formulationpuisse tenir compte de cette complexité.

Pour comprendre la nature des règles qui gouvernent le langagedéfini comme ensemble d'actes, Searle introduit deux distinctions fondamentales : la première est celle qu'il établit entre « règles *normatives* et règles *constitutives* » :

> Les règles normatives ont pour fonction de régir une activité pré-existante, une activité dont l'existence est logiquement indépendante des règles. Les règles constitutives fondent (et régissent également) une activité dont l'existence dépend logiquement de ces règles.[9]

En effet, la règle normative ne définit pas l'activité, comme, par exemple, la règle selon laquelle : « Á un dîner, les officiers doivent porter une cravate. »[10] Elle ne fait qu'indiquer une attitude recommandée à la tenue de l'activité.

---

[8] *Id*., p.53.
[9] *Id*., p. 73.
[10] *Ibidem*.

Autrement dit, elle lui est extérieure : elle peut être enfreinte sans que l'activité soit supprimée.

Au contraire, la règle constitutive est partie intégrante de la définition de l'activité. Par exemple, « un roi est échec et mat lorsqu'il se trouve attaqué de façon telle qu'il ne peut ni se défendre, ni fuir »[11]. Une telle règle constitue une partie du jeu d'échecs. Enfreindre à la règle ici, c'est ne plus jouer aux échecs. Searle fait remarquer qu'il en va ainsi des règles qui gouvernent le langage : elles sont constitutives en tant qu'elles définissent les conditions-mêmes de l'usage du langage.

La seconde distinction est celle qu'il fait entre « faits bruts et faits institutionnels ». Les faits bruts regroupent ceux que nous concevons habituellement comme objectifs, à savoir aussi bien les faits de la physique que les faits physiques. Ainsi que l'indique Searle :

> Leur portée est en fait extrêmement variable, depuis : « cette pierre-ci est à côté de cette pierre-là », jusqu'à : « tous les corps s'attirent en raison directe du produit de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance », en passant par « je ressens une douleur »[12].

Les faits bruts ont ainsi en commun le fait qu'ils relèvent d'un même ordre, celui de la physique. Mais ce n'est pas le cas d'autres faits, que Searle qualifie d'institutionnels. Par exemple :

> N'importe quel journal relate des faits de type suivant : Monsieur Martin a épousé Mademoiselle Durand ; les Dodgers ont battu les Giants à trois contre deux en onze tours ; Lenoir a été accusé de vol ; le Congrès a voté le budget.[13]

Les faits divers de cet ordre constituent bien aussi des faits dont on ne peut non plus contester l'objectivité. Certes, ils sont constitués en partie par des événements physiques. Mais, Searle fait remarquer ceci :

> L'aspect physique et les perceptions brutes ne constituent qu'une partie à l'intérieur de tels événements, qui sont soumis à d'autres conditions et se réalisent à l'intérieur de certains types d'institutions.[14]

---

[11] *Ibid*.
[12] J. R.Searle,*Les actes de langage, essais de philosophie du langage*, p. 91.
[13] *Id*., p. 92.
[14] *Ibid*.

Autrement dit, ce sont les institutions à l'intérieur desquelles ces faits se produisent qui permettent de les comprendre comme étant des faits. En dehors d'elles, ils ne signifient rien. Pour prendre les exemples de la citation détachée ci-dessus, ce sont les institutions du mariage, du match de base-ball, du procès et de l'acte législatif qui permettent respectivement de les comprendre.

Ainsi, la seconde distinction vient en complément de la première. En effet, elle a pour objet de définir, de façon plus complète, les faits en lesquels s'analyse le langage, c'est-à-dire les actes de langage (contrairement aux définitions qui leur ont été jusque-là réservées en linguistique et dans le logicisme). Ceux-ci sont des faits institutionnels, et non pas simplement physiques. Par conséquent, leur analyse, en vue de l'élaboration d'une théorie pertinente du langage et, particulièrement, de la signification, requiert un recours à des règles, non pas de type normatif, mais de type constitutif.

Dès lors, la question reste de savoir comment l'hypothèse de l'existence de telles règles permet la formulation axiomatique d'une théorie générale de la signification. Á ce niveau du développement de ses idées, Searle apporte une précision qui détaille davantage son hypothèse :

> Cette hypothèse se présentera sous la forme suivante : d'une part, la structure sémantique d'une langue peut être considérée comme l'actualisation, suivant des conventions, d'une série d'ensembles de règles constitutives sous-jacentes, et d'autre part, les actes de langage ont pour caractéristique d'être accomplis par l'énoncé d'expressions qui obéissent à ces ensembles de règles constitutives. [15]

L'hypothèse comporte alors une double articulation. La première, relève d'un choix idéologique que Searle pose comme un préalable : c'est la croyance en l'existence d'un ordre transcendantale (ou *a priori*) de la signification, une sorte de sémantique générale, censée fonder les règles constitutives implicites du langage. Ceci paraît comme un écho de la croyance tractatuséenne en un ordre logique fondamentale du langage. Seulement pour Searle, cet ordre n'est pas simplement une concaténation de règles, mais se présente comme une « série d'ensembles de règles », c'est-à-dire une suite de types différents de règles. La typologie des règles traduit certainement celle des actes de langage. Il y a ici comme un effort de synthèse consistant à intégrer le projet taxinomique d'Austin au programme logiciste.

---

[15] *Id.*, p. 76.

La seconde articulation de l'hypothèse procède de la première. Elle pose d'emblée les actes de langage comme ce qui procède des règles constitutives ainsi présentées. Cette hypothèse a une fonction méthodologique, qui consiste à articuler logiquement la structure des actes de langage à la nature des règles constitutives, de façon telle que la structure constitutive de ces actes soit identique à celle des règles. Tout se passe comme si les règles constitutives sont aux actes de langage chez Searle, ce que la forme logique était aux propositions chez Wittgenstein dans le *Tractatus*.

Sur quoi repose l'hypothèse ainsi détaillée ? La seule conviction suffit-elle à la fonder ? En tout état de cause, l'hypothèse de l'existence d'ensembles de règles constitutives a pour corollaire l'hypothèse de la possibilité de leur formulation. Searle le dit en ces termes :

> L'un des buts (…) est de donner une formulation aux ensembles de règles constitutives qui permettront la réalisation de certains types d'actes de langage, (…). On pourra également considérer cette tentative visant à établir les règles suivant lesquelles s'accomplissent les actes de langage, comme la vérification de l'hypothèse selon laquelle il existe des règles constitutives sous-jacentes aux actes de langage. Si nous sommes incapables de donner pour ces règles une formulation qui soit satisfaisante, notre échec pourrait être considéré comme un démenti partiel de cette hypothèse.[16]

La démarche de Searle consiste à gager la première hypothèse sur la seconde, c'est-à-dire à fonder l'existence d'une sémantique générale (ou, ce qui est la même chose, l'existence d'une théorie générale de la signification) sur la possibilité de formuler quelques-unes de ces ensembles de règles constitutives. Il reste à voir combien cette démarche se révèle pertinente.

I.2-Extraction de règles par abstraction du contexte

L'élaboration d'une théorie générale de la significationrepose, en fin de compte, sur l'hypothèse d'une axiomatisation possible des conditions de la signification. Si Searle reprend à son compte ce projet, semblant ainsi emboîter le pas aux réflexions amorcées dans le logicisme, il s'en distingue toutefois par sa perception des règles censées composer le système axiomatique que représenterait une telle théorie. Il devra s'agir de règles, non plus normatives,

[16] *Id.*, p. 76-77.

mais constitutives, car celles-ci sont plus aptes à définir les actes de langage en tant que faits institutionnels.

Les règlesde la signification ainsi comprises sont implicites aux actes de langage et en conditionnent l'usage : c'est le sens de l'hypothèse de Searle. Et, c'est sur la possibilité de l'extraction (de la formulation) de ces règles, pour « certains types » d'actes de langage, qu'il fait reposer, en dernière instance, l'idée de l'existence d'une théorie générale de la signification. Mais c'est là aussi que réside les difficultés qui, fragilisent sa démarche. Elles sont à la fois d'ordres logique, sémantique et philosophique.

La première difficulté regarde la logique de la démarche de Searle : comment établir l'existence d'une théorie générale de la signification sur la possibilité de formuler les règles constitutives pour « certains types d'actes de langage » ?C'est que la théorie générale ne peut être envisagée que comme comprenant la totalité des conditions de la signification, c'est-à-dire la totalité des règles constitutives. Or les règles, entrevues comme ci-dessus, ne désignent que quelques-unes d'entre elles, précisément celles qui ne concernent que « certains types d'actes de langage ». De telles règles ne sauraient constituer une condition suffisante pour la postulation d'une théorie générale, à moins de commettre la faute logique de faire procéder la totalité des règles de quelques-unes, particulières, d'entre elles. Mais Searle, qui a certainement conscience de cette difficulté, emploie une stratégie pour la contourner. Elle consiste, globalement, en une restriction, par simplification, du champ sémantique de son étude.

La seconde difficulté est relative à cette réduction sémantique. Elle concerne la question (devenue traditionnelle) de savoir s'il est possible de fixer, par des règles, les limites de l'interprétation (ou dela signification) des énoncés du langage. Autrement dit, pourrait-on faire reposer la signification sur des règles qui la systématisent ? Une telle possibilité signifie aussi que l'on puisse fixer les limites de l'usage (significatif) de ces énoncés.

Searle répond par l'affirmative à cette question en s'adossant, dans un premier temps, sur un principe, dit d'exprimabilité, selon lequel « tout ce que l'on peut vouloir signifier peut être dit »[17] :

[17]*Id.*, p. 55.

Nous pourrions formuler ce principe de la façon suivante : pour toute signification *X*, et pour tout locuteur *L*, chaque fois que *L* veut signifier (a l'intention de transmettre, désire communiquer, etc.) *X*, alors il est possible qu'il existe une expression *E*, telle que *E*soitl'expressionexacte ou la formulationexactede*X*. Ceci peut être représenté de la façon suivante :(*L*) (*X*) (*L* veut signifier $\longrightarrow$
X P ∃ *E*) (*E* est l'expression exacte de *X*)[18]

Ce principe restreint le champ sémantique des énoncés du langage, dans la mesure où il limite leur signification (*X*) à leur expression (*E*). La restriction sémantique qui est opérée par le principe d'exprimabilité n'est pas sans rappeler celle qui avait cours dans le *Tractatus* : « Tout ce qui peut être dit peut être dit clairement. »[19] Elle paraît même plus stricte, car si chez l'auteur du *Tractatus* la volonté (ou l'intention) du locuteur *L* n'influence nullement la signification *X* parce qu'elle ne peut être contenue dans l'énoncé *E* (c'est bien la thèse wittgensteinienne de l'ineffabilité du sens) ; chez Searle, elle y est réduite.

L'intérêt de l'adoption de ce principe, comme dans le *Tractatus*, c'est d'établir une relation analogique des formes internes de *X* et *E*, et qui justifierait qu'ils soient gouvernés par les mêmes règles constitutives. Searle le précise en ces termes :

(…) ce principe nous permet de poser comme équivalentes les règles qui portent sur la réalisation des actes de langage, et les règles qui portent sur l'énonciation de certains éléments linguistiques. Cette équivalence peut être posée puisque, pour tout acte de langage possible, il existe un élément linguistique possible, dont la signification suffit (les conditions de production étant définies) à établir que le simple énoncé de cet élément, sous sa forme littérale constitue une réalisation de cet acte de langage.[20]

On pourrait, en des termes propres au premier Wittgenstein, dire que Searle admet qu'il existe ainsi une relation interne de représentation entre la signification *X* et l'énoncé *E* qui la représente. En effet, l'équivalence des règles posée par ce principe suppose que la signification ne se constitue pas différemment de « l'énonciation » des « éléments linguistiques » qui l'expriment. Bien au contraire, elle en procède. La restriction sémantique due à cette supposition relève de ce qu'elle oblitère, par le fait de leur simplification, des contextes réels de la signification en situation de communication normale.

[18]*Id*., p.56-57.
[19] Wittgenstein (L.), *Tractatus*, Préface, p. 27.
[20]J. R.Searle, *Les actes de langage, essais de philosophie du langage*, p.57.

Tout se passe ainsi comme si la signification naissait dans un contexte aseptisé de la communication, et non dans la communication ordinaire. Searle penche, par cela même, comme Wittgenstein à l'époque du *Tractatus*, vers une solution technique du problème de la signification. Il l'indique comme suit :

> (…) je désire établir des conditions en éliminant certaines formes de circularité. Je veux donner une liste de conditions pour que soit accompli un acte illocutionnaire donné, sans qu'il soit fait mention dans ces conditions du fait qu'un acte illocutionnaire quelconque ait été accompli. Il me faut répondre à cette exigence afin de donner un modèle d'explication des actes illocutionnaires en général, sinon je ne ferai qu'indiquer la relation qui existe entre les différents actes illocutionnaires.[21]

Ce qu'il faut construire, c'est un « modèle d'explication » de la signification des actes de langage. La tâche consiste alors à fixer les conditions générales, et non particulières, de cette signification. Mais pour cela, il faut en élaguer les contextes particuliers, au profit des contextes généraux : la production du « modèle d'explication », pourrait-on dire, procède de l'abstraction du contexte.

En fin de compte, le principe d'exprimabilité ne se prête qu'à la fabrication d'un modèle, c'est-à-dire qu'à l'élaboration d'une solution technique au problème de la signification. Searle l'exprime en ces termes :

> Associée au principe d'exprimabilité, l'hypothèse selon laquelle l'acte de langage est l'unité de base de la communication suggère qu'il existe une série de connexions analytiques entre la notion d'acte de langage, ce que le locuteur veut signifier, ce que la phrase (ou tout autre élément linguistique) énoncée signifie, les intentions du locuteur, ce que l'auditeur comprend, et la nature des règles auxquelles obéissent les éléments linguistiques.[22]

On comprend par-là que ce principe n'est que l'instrument qui, dans l'élaboration de la théorie générale, permet de polir de l'intérieur les concepts clés de la signification. Par cette opération, Searle parviendrait à établir les bases d'une série de relations analogiques.

Le second acte de la stratégie de Searle consiste à faire passer ce qu'il désigne comme « certains types d'actes de langage » pour *les* actes de langage types. Il s'agit, pour lui, de regrouper sous des types spécifiques l'ensemble des

---

[21] *Id.*, p. 97.
[22] *Id.*, p.58.

actes de langage. Chacun de ces types représente en quelque sorte un air (général) de signification, commun aux actes de langage qu'il regroupe. Mais c'est là un procédé doublement sophistiqué qui vise à donner un contenu abstrait aux actes de langage etaux significations qui en procèdent.Mais à quel besoin répond précisément ce recours à l'abstraction ? La nécessité qu'il éprouve de regrouper les actes de langage en types n'est-elle pas symptomatique d'une attitude qui vise à intégrer la taxinomie austinienne à l'idéal logiciste ? On comprendrait alors que l'élaboration de sa théorie générale de la signification pose le recours à l'abstraction comme une exigence. Citons-le encore sur ce point :

> L'une des conclusions les plus importantes qui se dégagent des travaux les plus récents de philosophie du langage, est que la plupart des concepts du langage courant n'ayant pas un caractère technique sont absolument dépourvus de règles strictes. Les concepts de *jeu*, de *chaise*, ou de *promesse* ne sont pas soumis à des conditions nécessaires et suffisantes qui soit absolument déterminantes, des conditions telles que, si elles ne sont pas satisfaites, il est impossible qu'il y ait quelque chose qui soit un jeu, une chaise, une promesse, et telles que, si elles sont satisfaites pour un objet donné, cet objet est obligatoirement, et ne peut qu'être un jeu, une chaise ou une promesse. Mais cette thèse qui souligne l'imprécision des concepts, et tout le jargon qui s'y rattache (cf. les « ressemblances de famille ») ne devraient pas nous amener à rejeter le projet même de l'analyse philosophique, il faudrait plutôt en conclure que certaines formes d'analyse, et spécialement l'analyse qui fait apparaître des conditions nécessaires et suffisantes supposent vraisemblablement, à des degrés divers, une certaine idéalisation du concept analysé.[23]

La voie dans laquelle veut s'engager Searle paraît plus claire : elle se situe à la jointure des analyses praxistes et du « projet même de l'analyse philosophique ». Celui-ci n'est autre que la quête d'un fondement logique de la signification. Cette quête pose la signification comme un concept idéal et fait de l'abstraction une nécessité théorique. La stratégie de Searle consiste donc à abstraire les actes de langage de leurs lieux de significations spécifiques originaires, pour les re-présenter comme des usages spécifiés d'un ordre de signification général. On comprend alors qu'il ne s'embarrasse pas de détails, qu'il recourt à des traits qui caricaturent (« règles constitutives ») de manière générale (« types ») les actes de langage et leurs significations. Il en va ainsi de son analyse de la promesse :

[23] *Id.*, p.96-97.

En outre, au cours de cette analyse, je me contenterai de discuter des promesses qui sont clairement explicites, et laisserai de côté celles qui sont effectuées au moyen de tournure elliptiques, de sous-entendus, de métaphores, etc. je laisserai aussi de côté celles qui sont inclues *[sic]*dans des phrases comportant des éléments qui ne relèvent pas de la promesse. De plus, je ne traiterai que des promesses catégoriques. En un mot, je ne m'occuperai que d'un cas simple et idéalisé de promesses. Cette méthode qui consiste à construire un modèle idéal est analogue à la manière dont la plupart des sciences construisent une théorie ; cf. la construction des modèles économiques, les descriptions du système solaire où les planètes sont considérées comme des points. Sans abstraction et sans idéalisation, il n'y a pas de systématisation possible.[24]

L' « abstraction » et l' « idéalisation » participent ainsi à l'édification du « modèle idéal » d'explication de la signification des actes de langage. Elles sont le moyen de rendre possible la « systématisation » de la signification : l'abstraction sert à la simplification du contexte de signification, tandis que l'idéalisation permet l'extraction de règle constitutives de la signification. Ainsi, la signification paraît non seulement comme un édifice théorique, mais aussi et surtout comme un ensemble d'usages réglés ou réglementés d'actes de langage. Par ces biais, Searle érige une théorie de la signification qu'il résume dans le tableau qui suit :

[24]*Id.*, p.97.

Ce tableau regroupe l'ensemble des actes de langage (ou actes illocutionnaires) en huit types, gouvernés chacun par quatre types de règles constitutives. Celles-ci représentent les conditions nécessaires et suffisantes de la signification de ces actes. Mais ce tableau ne représente la signification que comme un modèle idéal, pris dans le contexte d'une communication simplifiée. Il s'agit, en effet, d'une perception abstraite et idéalisée de la signification. Elle repose sur le principe selon lequel les actes de langage ne signifient pas au-delà de leur expression, et son corollaire, qui est la possibilité de regrouper en quelques types représentatifs l'ensemble des actes de langage.

En soi, la théorie de Searle n'a de valeur que technique et limitée. Technique, elle l'est en ce qu'elle paraît comme une analyse tractatuséenne de la signification des actes de langage, qui vise la quête d'un modèle idéal à la manière scientifique. Limitée, elle l'est aussi en ce qu'elle ne fait qu'idéaliser un jeu de langage particulier, précisément le jeu de langage de la science, par lequel on suppose que la signification coïncide exactement avec l'expression littérale (l'énoncé ou la phrase) dont elle procède. Or, ce n'est là qu'un jeu de langage possible par lequel l'on choisit d'ajuster la signification à un usage particulier du langage. En situation ordinaire de l'usage de langage, les actes de langage ne signifient pas uniquement de façon littérale, ils le font aussi de manière indirecte. Une étude globale de la signification de ces actes, ainsi que le conseille Wittgenstein, ne s'effectue pertinemment que dans le cadre d'une analyse des actes de langage indirects. C'est ce que, dix ans plus tard dans *Sens et expression*, tentera Searle qui, à cette occasion, remettra en cause son ancienne analyse des actes de langage :

> (…) La réponse primitivement suggérée dans Searle (1972) me semble incomplète ; je veux donc la développer maintenant. L'hypothèse que je voudrais soutenir est simplement la suivante : dans les actes de langage indirectes, le locuteur communique à l'auditeur *davantage* qu'il ne dit effectivement en prenant appui sur l'information d'arrière-plan, à la fois linguistique et non linguistique, qu'ils ont en commun, ainsi que sur les capacités générales de rationalité et d'inférence de l'auditeur. Pour être plus précis, le modèle explicatif de l'aspect indirect des actes de langage indirects comprend une théorie des actes de langage, certains principes généraux de conversation coopérative (…) et un arrière-plan d'information factuelle que le locuteur et l'auditeur ont en commun, ainsi que la capacité de l'auditeur à faire des inférences.[25]

[25] J. R.Searle,*Sens et expression, études de théorie des actes de langage,* Traduction et préface par Joëlle Proust, Paris, Les Éditions de Minuit, Collection « Le sens commun », 1982, p. 72-73.

Cette remise en cause de son ancienne analyse des actes de langage vise à la compléter. Elle aboutit à l'élaboration d'une théorie de la signification qui prétend être générale, alors qu'elle ne constitue encore qu'« une réponse incomplète » au problème de la signification. En effet, elle ne concernait qu'un aspect du « modèle explicatif » de la signification des actes de langage. Il faut, en plus d'elle, tenir compte d'autres éléments importants qui conditionnent aussi la signification de ces actes.

Mais il reste évident, pour Searle, que la prise en compte de ces éléments passe par la quête d'un « modèle explicatif » où, si l'on veut, d'un modèle idéal. Cela veut dire aussi qu'il n'envisage pas la solution au problème de la signification autrement que technique. Le dépassement concerne la base des paramètres de la signification, non la quête du modèle. La question est de savoir si, de cette façon, le ver (du problème de la signification) n'est pas toujours dans le fruit (de la méthode par laquelle il souhaite parvenir à sa solution). Telle est l'hypothèse qui sous-tend notre thèse. Nous voudrions, à présent, davantage la vérifier dans les travaux de Hintikka[26] qui sont une tentative, plus récente, visant à fonder, de manière tout aussi théorique, la signification.

[26] J.Hintikka, *Fondements d'une théorie du langage*, Traduit de l'américain par Nadine Lavand, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, Collection « L'interrogation philosophique », 1994, 436 p.

II- La théorisation par rationalisation du contexte : la sémantique des jeux de Jaakko Hintikka

La théorie sémantique de Hintikka est une autre approche qui laisse croire qu'il est possible d'apprivoiser les divers contextes de la signification. Son approche consiste à procéder par rationalisation du contexte, une méthode qu'on peut distinguer de celle de Searle. Celui-ci simplifie les spécificités contextuellesde la signification en limitant l'intention du discours à son expression (c'est-à-dire l'adoption du principe d'exprimabilité), et en réduisant les actes de langage à quelques types spécifiques. Au contraire, Hintikka laisse tout entier les spécificités contextuelles. Mais, au lieu de les analyser comme telles, il les subsume en des concepts transcendantaux et transversaux du langage qui serviraient à la construction d'une théorie sémantique générale : la sémantique des jeux (SJ). Mais, de cette façon, la SJ ne développe-t-elle pas une prétention identique à toute quête de modèle idéal ou transcendantal de la signification ? Ne serait-ce pas, comme voyait Wittgenstein, une vaine recherche d'un cadre idéal d'interprétation de toute énonciation linguistique ?

II.1- La SJ : un paradigme stratégique, et non récursif, de la signification

La SJ de J. Hintikka, pourrait-on dire, est à la théorie des jeux de langage de Wittgenstein, ce que la théorie des actes de langage de J. R. Searle est à la théorie performative de la signification chez Austin. En effet, Searle a tenté de construire une théorie de la signification à partir des actes illocutionnaires tels que définis par Austin, une théorie qui ait l'allure, comme le suggérait celui-ci, d'une « logique formelle des énoncés performatifs ». De même, Hintikka tente de construire une théorie de la signification à partir de la théorie des jeux de langage de Wittgenstein, qu'il interprète dans un sens transcendantal.Seulement, alors que le premier a choisi pour modèle rationnel la théorie mathématique des ensembles[27], le second, lui, s'appuie sur la théorie mathématique des jeux élaborée par Von Neumann. Il l'affirme en ces termes :

La sémantique des jeux (SJ) est une approche de l'analyse de la signification linguistique, logique et philosophique de la signification (…). L'idée qui la fonde est proche

[27] J. R.Searle,*Sens et expression, études de théorie des es actes de langage*, p. 37. (Voir aussi : John R.Searle, D.Vanderveken, *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge University Press, 1985.)

de la notion de jeux de langage que l'on trouve chez Wittgenstein (…). J'ai pris au pied de la lettre la thèse de Wittgenstein, bien plus que ne l'avait fait Ludwig lui-même, en soutenant que ces jeux de langage, constitutifs de la signification, sont des jeux au sens de la théorie mathématique des jeux – à tout le moins dans certains cas importants et dignes d'intérêt. On peut donc appliquer les concepts de la théorie des jeux à la sémantique linguistique et logique.[28]

Comme on le voit, la théorie de Hintikka ne fait pas que reprendre celle de Wittgenstein, elle en est une relecture, une interprétation qui vise à la dépasser. Tout se passe comme s'il avait compris la théorie de l'auteur des *Investigations philosophiques* « bien plus que ne l'avait fait Ludwig lui-même ». Et ce qu'il a le plus compris, grâce à la notion de « jeux de langage », c'est que la théorie de la signification est comparable à la « théorie mathématique des jeux ». L'enjeu philosophique de cette comparaison réside dans la perspective d'analyse de la signification. Hintikka entreprend de concevoir cette analyse sous un nouveau paradigme, dit « stratégique », s'opposant au paradigme « récursif » qui, selon lui, a toujours caractérisé les précédentes théories de la signification.

La distinction entre les deux paradigmes repose sur la nature des règles qui les déterminent, sur lesquelles s'érigent leurs théories respectives de la signification. Dans le paradigme récursif, en effet, l'analyse de la signification repose sur des règles de définition, alors que dans le paradigme stratégique, elle repose sur des règles stratégiques. Hintikka explique :

Les règles de définition sont ainsi qualifiées parce qu'elles constituent le jeu. Elles vous disent quels sont les coups légitimes dans ce jeu particulier. A l'opposé, les règles stratégiques vous disent comment faire pour bien jouer à ce jeu, par exemple, quelles sont les meilleures stratégies.[29]

Autrement dit, les règles de définition indiquent les connexions internes légitimes pour qu'un énoncé soit bien formé. Au contraire, les règles stratégiques portent, non plus sur sa constitution formelle, mais sur les possibilités externes et pertinentes éventuelles de son emploi.

On pourrait remarquer que la démarche de Hintikka repose sur un choix exactement contraire ou inverse à celui de Searle. La caractérisation des règles

---

[28] J.Hintikka, *Fondement d'une théorie du langage*, Traduit de l'américain par Nadine Lavand, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, Collection « L'interrogation philosophique », 1994, p. 136.
[29] *Id.*, p. 7.

de définition et des règles stratégiques chez le premier correspond, respectivement, aux règles constitutives et aux règles normatives chez le second. Mais, alors que celui-ci a disqualifié les normatives (règles stratégiques) au profit des constitutives (règles de définition) dans la construction de sa théorie de la signification, celui-là procède inversement, en privilégiant les premières au détriment des secondes. Tout un questionnement sous-tend l'un ou l'autre choix de type de règles : qu'est-ce qui détermine l'élément créatif de la signification des actes de langage ? Cet élément relève-t-il de processus qui leur sont internes ou externes ? Autrement dit, repose-t-il sur des règles formelles conventionnelles *internesà* leur usage ou, au contraire, sur des règles pragmatiques qui déterminent les modalités pratiques *externesde* leur usage ?

En réponse à ce questionnement, Hintikka soutient que « l'élément vraiment créatif [de la signification] réside dans la maîtrise de règles stratégiques, non dans la connaissance de règles de définition »[30]. Autrement dit, la signification des expressions linguistiques (ou des actes de langage) dépend plus de la manière de les utiliser dans des circonstances diverses que de leurs significations conventionnelles. En effet, il ne suffit pas de savoir ce que sont ces expressions, c'est-à-dire comment on les forme, pour percevoir les sens de leurs usages. Il faut ensuite et surtout en connaître les circonstances. Ceci justifie que l'on s'oriente vers une perspective nouvelle pour l'analyse de la signification, une perspective qui se détourne du paradigme récursif pour le paradigme stratégique.

La nécessité de se détourner du paradigme récursif relève alors de ce qu'elle limite la signification à la seule connaissance de la constitution formelle du discours, c'est-à-dire aux règles formelles constitutives de ses énoncés. Ce quitraduit, du reste, selon Hintikka, une méconnaissance du jeu du raisonnement logique. Cette méconnaissance se manifeste fondamentalement, d'une part, par la quête effrénée de règles de définition, qui « n'ont rien à dire sur la manière dont on mène effectivement un argument déductif »[31]. Seules le peuvent des règles stratégiques. D'autre part, elle s'illustre par « la croyance en la possibilité de formuler un ensemble complet de règles purement formelles d'inférence logique, qui revient à l'énumérabilité récursive de toutes les vérités logiques »[32].

---

[30]*Ibidem*.
[31]*Id*., p. 8.
[32]*Id*., p. 8-9.

Or, une telle croyance laisse supposer que toutes les règles sont de type récursif, ce qui n'est pas le cas.

Dans le paradigme stratégique, au contraire, les règles qui gouvernent la sémantique des énoncés sont de type stratégique. Elles traduisent, en effet, des règles qui déterminent les attitudes de deux adversaires fictifs à l'intérieur d'un jeu, que Hintikka décrit comme suit :

> La sémantique d'une phrase *S* est examinée en SJ en référence à un jeu à deux joueurs et à somme nulle G(*S*) qui lui est associé. Ce jeu G(*S*) se joue dans un modèle ou « monde » où les symboles primitifs de *S* ont déjà été interprétés. Les joueurs sont appelés Moi-même (je préférerais peut-être à présent la désignation « Le locuteur Compétent »), qui essaie de vérifier *S*, et la Nature, qui essaie de falsifier *S*. La vérité de *S* est définie comme l'existence d'une stratégie gagnante (au sens qu'à l'expression dans la théorie des jeux) pour Moi-Même dans G(*S*), et la fausseté de façon analogue.[33]

Cette présentation simplifiée de la SJ situe davantage sur la nature stratégique de ses règles. Elle relève d'un processus externe au langage, dans la mesure où elle part de symboles « déjà interprétés » du langage. Les règles déterminent *a posteriori* les énoncés, car elles sont le signe d'une compétence extérieure au langage, celle du joueur à s'exprimer à travers des énoncés sans que son adversaire éventuel ne puisse les falsifier. Cela permet, du coup, d'avoir de la vérité des énoncésune perception autre que celle à laquelle on reste confiné dans le paradigme récursif. Un énoncé est vrai non plus uniquement en référence à un fait existant, mais surtout grâce au fait qu'il résiste à toute falsification possible dans le jeu. Ce qui veut dire qu'un énoncé est vrai en tant qu'il représente une possibilité d'existence d'une « stratégie gagnante » dans le jeu. Qu'est-ce à dire ? Citons encore Hintikka :

> J'entends par *stratégie* une règle ou une fonction qui indique à un joueur quel coup jouer dans chacune des situations qui pourraient se produire au cours du jeu. Une fois qu'ont été déterminées les stratégies de chaque joueur, tout le cours du jeu, et par conséquent son aboutissement, sont déterminés de manière univoque. Une stratégie *gagnante* pour un joueur donné est une stratégie qui le conduit à gagner quelles que soient les stratégies que mènent ses adversaires.

---

[33]*Id*., p. 172. Nous en présentons ici une version à la fois simplifiée et résumée. Une description plus complète de la SJ et des règles qui la gouvernent est faite plus avant, dans un article précédent du même texte (Cf. Id., p. 137-139).

Nous pouvons dire qu'une phrase *S* d'un langage *L* (ou *L1*) est vraie si et seulement s'il existe une stratégie gagnante pour Moi-Même dans le jeu G(*S*), et que S est fausse si et seulement s'il existe une stratégie gagnante pour la Nature dans G(*S*).[34]

De cette manière, un énoncé n'est pas vrai seulement en vertu de ce qu'il marque un coup dans un jeu, mais en plus à cause de ce qu'il demeure non falsifiable dans le jeu.

Il en résulte une conception de la signification des énoncés dite « signification stratégique », distincte de sa signification simplement littérale ou « signification abstraite » :

Il y a, d'un côté, la significationlittérale de *S*, qui est expliquée en SJ comme l'existence d'une stratégie gagnante pour Moi-Même dans G(*S*). Savoir que *S* est vrai, c'est, à la lettre, savoir qu'une telle stratégie existe – ni plus ni moins. J'appellerai cette valeur de *S* sa signification abstraite.

Cependant, il arrive fréquemment qu'une émission d'une phrase affirmative *S* ait une teneur allant bien au-delà de la signification abstraite de *S*,et revenant à savoir, en partie ou en totalité, ce qu'est la stratégie qui permet à Moi-Même de gagner dans G(*S*), ou dont le locuteur pense qu'elle vérifie *S*. J'appellerai ce type de teneur signification stratégique (…).[35]

Cette autre distinction met en évidence la prééminence du paradigme stratégique sur le paradigme récursif, ce au moins pour deux raisons. D'une part, elle est plus complète. C'est que les théories de la signification dans le paradigme récursif sont établies sur les seules règles de définition. En conséquence,elles ne retiennent que la signification littérale des énoncés. Or, dans le paradigme stratégique sont pris en compte non seulement le sens littéral de la signification, mais en plus son sens stratégique qui signifie au-delà du premier. D'autre part, et c'est certainement sa caractéristique la plus importante pour notre propos, elle traite de la signification d'une manière qui relève plus du monde réel, comme fait remarquer Hintikka :

Parmi les diverses manières d'expliquer la signification abstraite d'une phrase *S*, la plus digne d'être retenue consiste à dire qu'elle est définie sitôt que l'on a spécifié dans quels mondes possibles elle est vraie, dans quels mondes possibles elle est fausse. En un sens, la signification abstraite implique de nombreux mondes possibles différents. Á l'opposée, on ne

[34]*Id*., p. 139
[35]*Id*., p. 176.

peut dire d'une stratégie qu'elle est gagnante que par référence à un monde qui, en pratique, est, la plupart du temps, le monde réel.[36]

Autrement dit, la signification abstraite ne représente qu'une possibilité de signification. Elle n'a, dès lors, de valeur que formelle. Au contraire, la signification stratégique rend non pas seulement compte des valeurs formelles (ou possibles) des énoncés, mais aussi elle concerne les usages réels éventuels de celles-ci et, donc, des valeurs qui relèvent des contextes réels de leurs usages : les valeurs pragmatiques. La SJ serait donc une théorie générale de la signification plus achevée.

D'ailleurs, elle constitue, comme soutient son auteur, une « synthèse des théories vériconditionnelle et vérificationnelle de la signification ». Elle allie ainsi les valeurs formelle (*i.e.* logique) et pragmatique de la signification. C'est pourquoi elle revendique aussi un rapport plus pertinent au monde réel, qui dénoterait, d'une certaine façon, de sa prise en compte des contextes à la fois divers et spécifiques de la signification. Mais quelle peut être la légitimité d'une telle revendication ? La SJ n'est-elle pas une métathéorie de la signification qui, de ce fait, entretient aussi l'utopie d'une subsomption possible des contextes de la signification ? Ne développe-t-elle pas une prétention qui vise à présenter, au grand dam de la remarque de Wittgenstein, les règles stratégiques non pas comme des « règles dans le jeu », mais comme des « règles du jeu », voire comme des règles de tout jeu ?

II.2- De l'assomption de la signification stratégique comme subsomption des contextes de la signification

La théorie de la signification dite stratégique de Hintikka repose sur deux *a priori*. La première consiste en une interprétation transcendantale de la notion wittgensteinienne de « jeu de langage ». La seconde, que prépare la première, concerne la possibilité d'appliquer au langage les règles de la théorie mathématique des jeux. Ce sont là deux préalables qui, à notre sens, font le nid d'une interprétation plutôt néopositiviste de la signification, dont les limites ont été déjà montrées dans nos développements antérieurs (Cf. Deuxième partie).

[36] *Id.*, p. 177.

L'interprétation transcendantale, faite par Hintikka, des jeux de langage wittgensteiniens, repose sur l'idée que l'auteur des *Investigations philosophiques* leur assignerait un rôle qui consiste à servir de « liens sémantiques fondamentaux entre le langage et la réalité »[37]. Cette interprétation repose, à son tour, sur la conviction qu'une quête identique sous-tend les réflexions de Wittgenstein depuis le *Tractatus* jusqu'aux *Investigations*. Elle reste sous-tendue, selon lui, par la question suivante : « quel est le mode d'existence des relations sémantiques fondamentales entre le langage et la réalité ? »[38] La notion de « jeu de langage » dans les écrits de maturité, pense Hintikka, ne viendrait que pour porter un meilleur éclairage sur la nature de la « relation de projective », qu'assurait le signe propositionnel, entre le langage et le monde envisagée depuis le *Tractatus*(aph. 3.12). Le « jeu de langage » tiendrait ainsi lieu, dans les *Investigations*, de ce qui, dans le *Tractatus*, était abstraitement perçu comme la « forme de la représentation » du monde ou, ce qui est la même chose, « la forme logique ».Cette interprétation est en soit une thèse soutenue par Hintikka contre ce qu'il désigne comme « l'idée reçue » de la théorie sémantique du dernier Wittgenstein. Selon celle-ci, avance-t-il, « Wittgenstein renonce à montrer que le langage est directement relié à la réalité »[39]. Mais suffit-il de nier « l'idée reçue » pour confirmer cette interprétation transcendantale de la notion de « jeu de langage » ? De quel langage et de quelle réalité s'agit-il ?

Si nous pouvons convenir avec les auteurs des *Investigations sur Wittgenstein* qu'il n'est pas vrai que cet auteur renonce à établir une relation entre le langage et la réalité, il semble cependant excessif de dire qu'il assignait à sa théorie des jeux de langage cette vocation. Le soutenir, c'est faire fi de ce que, contrairement à la préoccupation qui était la sienne dans le *Tractatus*, Wittgenstein renonce effectivement à la quête d'un langage idéal. Ce renoncement, on l'a vu, est avant tout symptomatique d'une impossibilité d'élaborer formellement une théorie sémantique idéale, c'est-à-dire une théorie qui subsume toutes les représentations possibles du monde. Mais, bien plus, cette impossibilité n'est que le signe d'une perception non plus simplifiée, mais complexe, du mondepar Wittgenstein. La perception de cette complexité du monde est ce que confesse l'irréductibilité des jeux de langage multiples par lesquels nous le *com-prenons*.

---

[37] Merril B. Hintikka, Jaakko Hintikka, *Investigations sur Wittgenstein*, p. 237.
[38] *Id*., p. 238.
[39] *Id*., p. 238.

Faut-il rappeler que Hintikka ne défend pas une thèse que soutient ouvertement Wittgenstein, mais une interprétation possible de sa théorie des jeux de langage ? Il faut attendre ses *Fondements d'une théorie du langage* pour comprendre l'enjeu véritable de cette interprétation : il s'agit pour lui de lier le dessein de sa seconde philosophie à celui de la première. Tel est d'ailleurs le sens que suggère le second *a priori* de la SJ. En effet, tout se passe comme si Hintikka reprochait à Wittgenstein d'avoir abandonné la quête tractatuséenne d'une théorie transcendantale de la signification. Or, cet abandon n'aurait tenu simplement au fait qu'il n'eut à envisager cette théorie que dans un paradigme inadéquat. La recherche peut être poursuivie dans le paradigme stratégique.

Sans entrer dans le détail de son fonctionnement, notons que la nouvelle théorie sémantique que tente de construire Hintikka (la SJ) comporte trois instruments théoriques. D'abord, un ensemble des règles (stratégiques) explicites obtenues par application, aux jeux de langage de Wittgenstein, des règles de la théorie mathématique des jeux[40]. Ensuite, des fonctions récursives déterminant l'ensemble des stratégies possibles pouvant être déployées à l'intérieur du jeu. Enfin, un système logique des interprétations fonctionnelles. Ce dernier instrument est le plus important et distingue la SJ des anciennes théories sémantiques. Celles-ci ne s'en tenaient qu'aux deux premiers instruments, limitant ainsi les interprétations fonctionnelles de la théorie sémantique générale aux seules fonctions récursives, c'est-à-dire à des fonctions logiques d'un langage du premier ordre.

Or, selon Hintikka, il existe un phénomène sémantique propre aux langues naturelles dit d'indépendance informationnelle (en abrégé *I.I.*) qui, loin d'être marginal, les affecte de façon générale :

> Le problème qui présente un réel intérêt ici, n'est pourtant pas le défaut de la logique du premier ordre, mais la façon dont le langage naturel parvient à atteindre la puissance qui place la sémantique hors de portée de la logique du premier ordre. La pertinence de cette question est due au fait que les langues naturelles n'emploient rien qui ressemble au paraphernalia de la logique d'ordre supérieur à un, qui quantifie sur des entités d'ordre supérieur à un, par exemple sur des propriétés ou des relations, des propriétés de relations et des relations de propriétés, etc. L'intérêt essentiel du phénomène d'*I.I.* vient de ce qu'il

[40] Cf. J.Hintikka, *Fondement d'une théorie du langage*, p. 138-139.

représente l'une des façons dont les langues naturelles dépassent la puissance de la logique du premier ordre, sans employer explicitement de quantificateur d'ordre supérieur à un.[41]

Tel que décrit, le phénomène d'*I.I.* montre qu'il existe, dans les langues naturelles, des éléments à la fois transcendantaux et transversaux permettant d'élaborer la SJ. De plus, la nature transcendantale de ses éléments montre qu'ils ne peuventêtre interprétés qu'à travers un langage d'ordre supérieur à un. D'où l'incapacité des théories de la signification élaborées dans le paradigme récursif à les représenter. Hintikka assimile à cet effet la logique de la SJ à « la logique définie par les traductions de type gödelien en langage d'ordre supérieur »[42].

Á ce niveau du développement de la SJ, on peut faire observer qu'elle poursuit la quête initiale du *Tractatus* d'une théorie fondationnelle de la signification. Elle ne s'en distingue que par le fait de ne pas limiter cette quête à la seule dimension formelle du langage. Toutefois, elle vise, tout autant qu'elle, à apporter une solution technique au problème de la signification linguistique. Mais là semble se jouer une ruse dans cette théorie qui consiste à faire apparaître la signification stratégique comme une abstraction de tout contexte possible de signification. Elle rendrait *a priori* prévisible toute interprétation ou signification possible desénoncésdu discours. Or ainsi, elle satisfait des desseins, certes techniques, qui concernent l'élaboration d'un discours programmatique, mais non nécessairement réels, qui aurait affaire à l'usage ordinaire du langage, comme elle semble le faire croire.

Par ailleurs, la théorie des jeux de langage de Wittgenstein ne disqualifie-t-elle pas au contraire la poursuite de rêve de type tractatuséen ? N'interdit-elle pas toute élaboration d'une théorie de la signification qui vise prétentieusement à la fois l'unicité et la totalité ? Nous penchons, contre Hintikka et Searle, pour l'affirmative à ces interrogations, la théorie wittgensteinienne de la signification renvoyant ainsi dos à dos leursperspectives théoriques respectives.

---

[41]*Id.*, p. 80-81.
[42]*Id.*, p. 166.